

PARIS - ROUBAIX
Les 9 et 10 avril à Compiègne

Page 2

ÉCOLE D'ÉTAT-MAJOR
Les projets avancent

Page 5

STATIONNEMENT
Les bonnes pratiques

Page 15



www.compiegne.fr

COMPIEGNE

NOTRE VILLE



AVRIL 2016 - N°343 - www.compiegne.fr

Quel mode d'accueil pour votre enfant ?

Pages 8 & 9

Paris - Roubaix : 40^{ème} départ de Compiègne dimanche 10 avril

PARIS-ROUBAIX

Paris-Roubaix, 9 et 10 avril



Les "hommes forts" du cyclisme mondial ont rendez-vous à Compiègne

Temps fort, course incontournable du calendrier des classiques, Paris-Roubaix sera cette année encore le lieu des règlements de compte des champions du cyclisme mondial.

Parmi les têtes d'affiche, les prétendants ne manquent pas. Honneur aux seigneurs avec Fabian Cancellarra qui fait figure d'incontournable favori et qui semble en forme cette saison. Si le Suisse l'emportait, il rejoindrait Boonen et De Vlaeminck au panthéon des quadruples vainqueurs de la "Reine des classiques". Vainqueur de la première étape de Paris-Nice, le Picard Arnaud Demarre a montré ses ambitions, et semble taillé pour remporter "la Reine des classiques".

Deuxième en 2014 et vainqueur en 2015, John Degenkolb est venu tester son matériel sur les pavés au mois de janvier dernier. Une préparation minutieuse qui en dit long sur la détermination du coureur allemand pour gagner à nouveau ce monument des courses cyclistes. Champion du monde en titre, Peter Sagan compte parmi les prétendants, et l'on se prend alors à rêver d'un vainqueur portant le maillot arc-en-ciel, lever les bras sur le vélodrome, comme un certain Bernard Hinault il y a trente-cinq ans.

Départ de Paris-Roubaix
Dimanche 10 avril à 10h15 - Place du Général de Gaulle



Des animations seront organisées pour les enfants lors du Salon de Paris-Roubaix.

Le Salon de Paris-Roubaix au cœur de l'événement

Pour la deuxième année, le salon de Paris-Roubaix sera de nouveau organisé en extérieur sur la place du Palais. Une formule qui a l'avantage de toucher un public plus nombreux sur une amplitude horaire plus longue, puisque le salon sera organisé toute la journée y compris durant la présentation des équipes l'après-midi.

Samedi 9 avril - Place du Général de Gaulle
De 10 heures à 17 heures ■



Tricycle d'enfant, 1869. Musée national de la voiture du Palais de Compiègne. ©Tony Querrec-RmnGP

Le 40^e départ donné à Compiègne

Ils en vont vu passer des champions, les pavés de la place du Palais. De Roger de Vlaeminck, qui gagnait lors du premier départ à Compiègne en 1977 son quatrième Paris-Roubaix, en passant par Francesco Moser, ou Bernard Hinault qui prenait le départ avec le maillot de champion du monde sur les épaules pour gagner à Roubaix, toutes les légendes du cyclisme sont venues à Compiègne. Yoann Museeuw, Gilbert Duclos-Lassalle, Sean Kelly, Marc Madiot, Tom Boonen et Fabian Cancellara, tous ces coureurs de légende se sont élancés des pavés de la place du palais un dimanche matin de printemps, pour une course, pour une journée qui allait marquer leur destin. Des animations spéciales en l'honneur du 40^e anniversaire seront organisées en 2017.

L'épopée fantastique.

En selle pour deux siècles d'histoire du deux-roues.

A l'occasion de Paris-Roubaix, le Palais de Compiègne propose de retracer l'histoire du vélo, et de la moto à travers une exposition.

Comptant parmi les plus remarquables d'Europe, la collection de cycles du Musée national de la voiture sera mise en valeur cette année grâce à une exposition qui sera inaugurée à l'occasion du départ de Paris-Roubaix.

L'épopée fantastique retracera en effet presque deux siècles d'histoire du deux-roues.

De la draisienne inventée vers 1820, deux roues en bois sans pédalier avançant simplement sous l'effet des appuis au sol du pilote, au vélocipède qui possède un pédalier directement fixé à la roue avant, sans oublier le grand-bi des années 1870, drôle d'engin dont la gigantesque roue a pour but l'augmentation de la vitesse, toutes les évolutions technologiques seront présentées. A partir de 1890, la bicyclette moderne, telle que nous la connaissons munie d'un pédalier et d'une chaîne de transmission et de pneumatiques s'impose. C'est aussi l'époque des premières grandes courses cyclistes : Paris-Roubaix à partir de 1896 et le Tour de France en 1903.

Les années 1920 à 2010 seront évoquées à l'espace Saint-Pierre des Minimes.

L'épopée fantastique, 1820 - 1920

Du 8 avril au 25 juillet

De 10 h à 18 h. Fermée le mardi et le 1^{er} mai

Palais de Compiègne

Variations sur deux roues 1920-2010

Du 6 avril au 8 mai

De 14 h à 18 h. Fermée le lundi.

Espace Saint-Pierre des Minimes

LES IMAGES DU MOIS



Coralie Lefebvre a été élue Reine du Muguet 2016. Elle défilera le 1^{er} mai, entourée de ses deux demoiselles d'honneur, Mélanie Caquant et Jade Rose.



◀ Il y avait affluence rue Solferino pour l'ouverture du nouveau magasin H&M.

Aurélié Martin ▶
jeune lycéenne de 17 ans, sera la nouvelle Jeanne d'Arc de Compiègne.



◀ Hervé Gaynard, invité par les bibliothèques, présente son dernier ouvrage "Bonheur et grandeur : ces journées où les Français ont été heureux".

Une chapelle dédiée aux 16 Bienheureuses Carmélites ▶
a été bénie par Monseigneur Jacques Benoît-Gonin, en l'église Saint-Antoine.



◀ Le Festival Les Composites, rendez-vous culturel hors normes, mêle arts vivants et nouvelles technologies.

Le 28^e Salon International des œufs décorés ▶
accueille 1500 visiteurs, et ce, malgré une météo capricieuse.



◀ Fête de l'économie
Cinq entrepreneurs de l'ARC récompensés.

Picardie For Ever ▶
Véritable performance pour cette 1^{ère} installation à Compiègne qui a réuni une cinquantaine d'artistes.



Vive le printemps !



Finis le temps de l'hiver, sombre et froid, où plus rien ne pousse. Perséphone quitte son séjour aux enfers pour rejoindre la terre ferme et apporter la nourriture aux hommes. Les retrouvailles avec sa mère Déméter, déesse de l'agriculture, marquent le début de la saison printanière avec la germination des graines et annoncent le temps des récoltes à venir. La végétation reprend ses droits, les premiers bourgeons apparaissent. Bientôt plantes et arbres seront en fleurs. Les sens s'éveillent, se réveillent avec le chatolement des couleurs et les doux parfums qui embaument l'atmosphère. Douceur de vivre. On se laisse aller à la rêverie, à l'insouciance, aux délices que nous offrent Mère Nature.

A Compiègne plus qu'ailleurs la nature s'invite au cœur de la cité. Les nombreux parcs et jardins offrent autant de lieux de promenade pour venir flâner en solitaire, en famille ou entre amis. Venez découvrir ou redécouvrir notre patrimoine paysager composé de lieux chargés d'histoire : le parc du château et le jardin des roses, créés sous le premier Empire par l'architecte Berthault, la trouée des Beaux-Monts située dans l'axe de l'allée de Napoléon, le jardin des remparts conçu par Ferdinand Bac dans les fossés des fortifications médiévales de la Ville, le parc des Songeons qui renferme les vestiges de l'ancien cloître du couvent des Jacobins et le parc de l'abbaye de Royallieu, à présent ouvert sur la perspective verte du nouveau Compiègne...

Si notre Ville avait obtenu le label trois fleurs en 2007, je suis persuadé que nous pouvons encore faire mieux. Le service des Espaces Verts participe tout au long de l'année à l'embellissement de notre Ville. Outre les parcs et jardins, ce sont les squares, les carrefours, les bacs à fleurs qui accueillent des plantations. Et je serais comblé si cette priorité que j'ai fait mienne le devienne également pour chacun d'entre vous. Comme vous le savez, j'attache une grande importance à la qualité de vie de notre territoire, et l'environnement dans lequel nous évoluons est une donnée cruciale pour notre épanouissement physique et psychologique. C'est pourquoi j'encourage les initiatives individuelles, car le mieux vivre ensemble, c'est l'affaire de tous ! Alors aidez-nous à faire de notre ville un espace agréable et attrayant. Fleurissez vos jardins, vos balcons, vos intérieurs !

Philippe MARINI
Maire de Compiègne
Sénateur Honoraire de l'Oise
Président de l'ARC

"Allô, Monsieur le Maire ..."
03 44 40 72 80

Vous pouvez joindre le sénateur-maire au téléphone, le lundi 18 avril entre 8h30 et 9h30.

Réunion de quartier

• Mercredi 20 avril 2016 à 20h45 pour le quartier Les Avenues, à la Maison de l'Europe.

Suivez l'actualité de votre ville sur Twitter :

@mairiecompiègne

Participez à la vie de votre ville sur la page Facebook :

"Compiègne et son agglomération"

S O M M A I R E

PARIS-ROUBAIX	P2	CULTURE	P11
IMAGES DU MOIS - ÉDITORIAL	P3	EXPRESSION LIBRE	P13
URBANISME	P5	ACTUALITÉ	P14
SOCIAL-SOLIDARITÉ	P7	VIE PRATIQUE	P15
DOSSIER : PETITE ENFANCE	P8-9	MÉMOIRE	P16

Les Week-ends! GAGNANTS!

De Mars à Juin 2016

Dans vos centres-villes

COMPIÈGNE
MARGNY

GAGNEZ DE NOMBREUX LOTS

OFFERTS
PAR VOS COMMERÇANTS

Retrouvez-nous
sur le stand
des commerçants :

LISTE DES MAGASINS PARTICIPANTS : commerces-compiegne.fr

Samedi 26 mars :

COMPIÈGNE

9h/12h :

Marché St Corneille

15h/18h :

Centre-ville

Samedi 9 avril :

COMPIÈGNE

15h/18h :

Centre-ville

Les 22, 23 et 24 avril :

COMPIÈGNE

Vendredi 9h/12h : Marché de la Victoire

Vendredi 15h/18h : Centre Cial. de Royallieu

Samedi 9h/12h : Marché St Corneille

Samedi 15h/18h : Centre-ville

Dimanche 9h/12h : Marché de

MARGNY LES COMPIÈGNE

Samedi 14 mai :

COMPIÈGNE

15h/18h :

Centre-ville

Les 27, 28 et 29 mai :

COMPIÈGNE

Vendredi 9h/12h : Marché de la Victoire

Vendredi 15h/18h : Centre Cial. de Royallieu

Samedi 9h/12h : Marché St Corneille

Samedi 15h/18h : Centre-ville

Dimanche 9h/12h : Marché de

MARGNY LES COMPIÈGNE

Samedi 4 juin :

COMPIÈGNE

15h/18h :

Centre-ville

Les 17, 18 et 19 juin :

COMPIÈGNE

Vendredi 9h/12h : Marché de la Victoire

Vendredi 15h/18h : Centre Cial. de Royallieu

Samedi 9h/12h : Marché St Corneille

Samedi 15h/18h : Centre-ville

Dimanche 9h/12h : Marché de

MARGNY LES COMPIÈGNE

URBANISME

Ecole d'état-major : les projets avancent

Alors que les travaux de terrassement et pose des réseaux ont démarré début février dans la cour d'honneur, le site de l'Ecole d'état-major voit d'ores et déjà plusieurs projets se dessiner. Faisons le point avec Michel Foubert, Premier adjoint et vice-président de l'ARC, président du Comité de pilotage du projet, et Anne Koerber, conseillère municipale déléguée auprès du Premier adjoint, pour la mise en œuvre du projet de restructuration du site.



Perspective de la Cour d'Honneur.

CNV : Michel Foubert, le chantier a maintenant démarré. Comment avez-vous pu obtenir les autorisations nécessaires auprès de l'Etat ?

"L'ARC, propriétaire et aménageur du site, a lancé une consultation pour l'attribution du marché de prestations archéologiques, selon la procédure habituelle et sur la base d'un cahier des charges bien précis. C'est la société privée EVEHA qui a été retenue, son offre technique et financière ayant été jugée "mieux disant" par la Commission d'Appel d'Offres de l'ARC, alors que les services de l'INRAP dépendant de l'Etat étaient en compétition. Il a fallu faire valoir auprès de la DRAC, au cours de réunions constructives, que cette première phase de travaux correspondait bien aux exigences du cahier des charges. Ainsi nous avons pu obtenir en janvier les autorisations officielles pour le démarrage des travaux".

CNV : Combien de temps vont durer les travaux d'aménagements extérieurs ?



"Au total, 20 mois seront nécessaires pour l'aménagement des espaces publics. Les enrobés et ouvrages maçonnés (murets, bordures,...) ont tout d'abord été démolis pour permettre la dépollution des terres et la réalisation de sondages archéologiques. Ces derniers ont permis aux archéologues d'étudier l'ancien rempart de la ville édifié sous le Moyen Âge. Ensuite, ont été réalisées des percées ponctuelles pour faire passer les nouveaux réseaux. Les travaux de viabilisation ont alors pu démarrer.

Une fois le terrassement réalisé, il sera procédé à la pose des revêtements de sols, de l'éclairage public et du mobilier urbain.

Les premiers secteurs aménagés seront la Cour d'Honneur (côté Cours Guynemer), le secteur de la Porte Chapelle ouvert sur la ville, les rues du Four et du Jeu de Paume. Les cours d'Eylau et d'Orléans seront pour leur part aménagées par des promoteurs privés sous le contrôle de l'ARC et nécessiteront préalablement des fouilles archéologiques complètes, permettant la construction de parkings souterrains".



Michel Foubert, Premier adjoint et vice-président de l'ARC, et Françoise Trousselle, adjointe au maire, souhaitent que le site de l'Ecole d'état-major soit un lieu de vie ouvert à tous les Compiégnois.

CNV : Parmi les projets d'aménagement, certains se concrétisent déjà. Pouvez-vous nous en dire plus sur les bâtiments situés cours Guynemer ?

"Un protocole d'accord, pour une durée de 6 mois, va être signé prochainement entre l'ARC et ADIM Nord Picardie pour l'aménagement de l'aile ouest de la cour d'honneur, (bâtiment à l'angle du cours Guynemer et de la rue Othenin). Les bureaux d'ADIM Nord Picardie et de SOGEA Picardie, actuellement situés à La Croix-Saint-Ouen et Beauvais, devraient déménager dans ce bâtiment sur une surface de 1700 m². Les 1000 m² restants seront réservés à des activités tertiaires et au développement de l'emploi, ainsi qu'à un projet de crèche privée d'une trentaine de lits. Quelques logements seront aménagés dans les combles avec une vue exceptionnelle sur l'Oise. En rez-de-chaussée, sur 500 m², des commerces de proximité contribueront à l'animation de la place centrale.

Sur l'aile est de la cour d'honneur, une maison médicale est en projet. Elle regroupera des médecins généralistes et spécialistes, des infirmiers, des activités paramédicales et un laboratoire d'analyses médicales. Il s'agit de professionnels de santé du Compiégnois qui souhaitent profiter de ce cadre attractif pour mutualiser leurs moyens et équipements, mais pourront aussi être accueillis de nouveaux praticiens. A côté, plusieurs professions libérales sont également intéressées par des locaux.

A l'entrée principale du site, le pavillon de droite accueillera un lieu de mémoire consacré au passé militaire de Compiègne. Il réunira des souvenirs des différents régiments compiégnois".

Les différentes étapes

Gérés par l'Agglomération de la Région de Compiègne, les travaux d'aménagement du site vont s'échelonner pendant plusieurs années.

- De février 2016 à l'automne 2017 : Aménagement des espaces publics dans la Cour d'honneur, avec la reprise des voiries et réseaux divers, la réalisation des revêtements de sols, la création d'ouvertures sur la ville, la pose du mobilier urbain.
- 2016 : Réhabilitation des bâtiments de la Cour d'honneur, avec une livraison prévue courant 2017 pour l'installation d'activités tertiaires, de commerces et d'une maison médicale.
- 2016-2019 : Réhabilitation de la Cour d'Eylau, avec la création d'une centaine de logements
- A partir de 2017 : Réhabilitation de la Cour d'Orléans, pour la création d'une résidence seniors, de logements et l'installation du Musée de la Figurine Historique.

CNV : Pour la cour d'Orléans et la cour d'Eylau, les projets avancent-ils ?

"Oui, effectivement, le gestionnaire de la résidence seniors est sur le point d'être connu : 90 appartements, avec services de qualité, seront aménagés dans le bâtiment est de la cour d'Orléans. Ils bénéficieront d'un cadre patrimonial exceptionnel à deux pas du Palais de Compiègne, de son parc, et d'un environnement particulièrement paisible. Sur 1000 m² de surface en rez-de-chaussée, dans le bâtiment lui faisant face et donnant rue Othenin, pourrait prendre place le futur Musée de la Figurine Historique dont les collections ne peuvent pas être mises en valeur dans l'espace actuel. Au-dessus, sera aménagée une cinquantaine de logements de bon standing, répondant aux besoins des Compiégnois.

Dans la cour d'Eylau, côté rue de l'Arquebuse, 140 logements, là encore de bon standing avec parkings en souterrain, seront réalisés par la société Eiffage.

Enfin, les pavillons de l'ancienne infirmerie situés à proximité de la porte Chapelle, accueilleront le siège de deux PME locales. Des promesses de vente ont d'ores et déjà été signées". ■

INTERVIEW

Pour Françoise Trousselle, adjointe au maire déléguée pour le centre-ville, "le site de l'Ecole d'état-major constitue une pépite pour le développement du centre-ville et du cœur d'agglomération".

"D'une surface de près de 4,5 hectares idéalement situés, le site de l'Ecole d'état-major est un secteur clé du renouveau du cœur d'agglomération. Les différentes activités qui vont s'y développer dans les années à venir en feront un nouveau lieu de vie pour tous les Compiégnois, ouvert sur des endroits prestigieux comme le Palais et son parc, le Théâtre Impérial, la forêt, mais aussi l'Oise et ses pistes cyclables, ou encore le quartier de la gare juste en face. Notre souhait est que ce secteur devienne une extension du centre-ville, un quartier ouvert à tous. Commerces, restaurants, activités tertiaires, professionnels de santé, équipements sportifs et culturels, salons, expositions, seront autant de raisons pour les Compiégnois de s'y rendre. On pourra y trouver des infrastructures qui nous manquent actuellement en centre-ville, comme des terrasses, des espaces de détente ou réservés à des animations de plein air. Ce nouveau lieu permettra aussi de relier le centre-ville au quartier Bellicart, de créer une passerelle et de nouveaux échanges entre ces deux quartiers de Compiègne."

BESOIN D'ASSISTANCE À VOTRE DOMICILE ?

Vous avez besoin d'aide
pour votre toilette, vos repas,
vos travaux ménagers...

ADHAP SERVICES®
est là pour vous aider
tous les jours de l'année

Conventionné A.P.A. - P.C.H. - M.S.A.
Conventionnée Carsat - RSI - CNRACL - MGEN - etc...

Conventionné Garde Malade C.P.A.M.

Permanence téléphonique

7 jours sur 7, 24h/24

Tél. 03 44 36 72 96

adhap60a@adhapservices.eu



WWW.QUALICERT.FR



www.adhapservices.fr

L'assistance d'un professionnel, ça change tout

Lit Salons

CENTRE RÉGIONAL
DE LA LITERIE
SHOWROOM 300M²

Livraison sur toute la France

LITERIE SALONS

PROMOTION
canapés fixes, convertibles,
salons d'angle ...

OUVERTURE :
LUNDI 14h À 19h
MARDI AU SAMEDI
10h-12h / 14h-19h

Devis à domicile

1 rue Notre-Dame de Bon-Secours - 60200 COMPIEGNE 03 44 20 62 62 - www.litsalons.com

TRANSACTIONS

LOCATIONS

COMPIEGNE
Proche centre ville
Maison de ville de 5 pièces principales
avec jardin et garage - sous sol complet
- en parfait état- huisseries en PVC DV -
chaudière gaz - beaucoup de cachet et
décoration actuelle

DPE : D PRIX : 210 000 €
Honoraires : 7 672.05 € soit 3.65 % du prix

VENETTE
Quartier calme et pavillonnaire
Maison de ville de 4 pièces de plain-pied
séjour double et 2 chbres
sur un terrain de 412 M²
Travaux de rénovation à prévoir

DPE : exempté PRIX : 120 000 €
Honoraires : 4 972.05 € soit 4.14 % du prix

Notaire

Maitre Olivier BEAUVAIS
Maitre Cédric DEVRED

5 Bis, Rue du Dahomey
60200 COMPIÈGNE

TEL : 03 44 40 00 82

laurence.bouthors.60055@notaires.fr
www.beauvais-devred.notaires.fr

Les
GRANDS JOURS!

Promotions exclusives sur les grandes marques
Du 19 Mars au 16 Avril

TRECA Matelas "NAMIBIE" en 140 x 190 ~~1116€~~ **839€**
Prix hors Eco part dont 6€ d'Eco part

La suspension Air Spring 600 ressorts ensachés est testée et validée par nos experts. Elle assure accueil et soutien ferme et une totale indépendance de couchage. Les matières naturelles de garnissage, comme le cachemire et la soie, ainsi que la technologie Outlast vous garantissent été comme hiver un confort thermique optimal. (Coutil : 87% polyester, 13% viscose. Epaisseur totale 24 cm)

Grand Litier
VOTRE BIEN-ÊTRE COMMENCE ICI

Literie Y. Lamouche

141, Avenue Jean Moulin - ZAC du Camp Du Roy - JAUX - 03 44 83 41 07

SANOFI

Sanofi recherche et développe des médicaments et des vaccins
accessibles au plus grand nombre, pour améliorer la vie.

Sanofi Compiègne
56 route de Choisy au Bac - BP 90509
60205 Compiègne cedex
Tel : 03.44.38.44.38 - Fax : 03.44.38.45.17
@mail : compiègne@sanofi.com

Le site de Compiègne est spécialisé dans
la fabrication et le conditionnement
des médicaments de formes solides orales
(comprimés, gélules et poudres).

60% de sa production sont exportés vers
tous les marchés mondiaux dont
les Etats-Unis (agréé FDA) et le Japon.

Pour plus d'informations sur notre Groupe,
consultez notre site www.sanofi.com

SOCIAL - SOLIDARITÉ

Emile Dubrenat, à la tête de l'équipe de médiation urbaine

Beaucoup le connaissent déjà. Après avoir œuvré pendant plus de 30 ans dans le domaine de l'action sociale et de l'éducation au service du Département de l'Oise et plus particulièrement sur le territoire de Compiègne, Emile Dubrenat se voit aujourd'hui confier par le Maire la responsabilité de la médiation urbaine dans le cadre de la politique de la Ville.



Emile Dubrenat, un homme de terrain.

Très au fait des dispositifs mis en place par la Ville et le Département dans le domaine de l'action sociale, Emile Dubrenat a su créer un tissu, un réseau partenarial incontournable et apprécié de tous. C'est cette expérience qu'il compte mettre aujourd'hui au service de la collectivité pour assurer ses nouvelles missions : développer les actions de médiation en direction de la population*, encourager et accompagner les partenariats entre les structures en charge de la politique de la Ville et le tissu associatif, l'Education Nationale, la Police nationale, la Police municipale, sans oublier les organismes d'action sociale installés sur la ville.

Emile Dubrenat n'a pas attendu pour prendre son bâton de maréchal et sillonner les quartiers avec les médiateurs, pour écouter et recenser les attentes de la population et pouvoir ainsi répondre au mieux aux aspirations de chacun. "Désormais, les médiateurs auront aussi un rôle social, ils pourront servir de relais auprès de certains services de la ville. Par exemple, ils pourront avoir un œil bienveillant sur nos seniors, se renseigner auprès des voisins quand ils constatent que les volets restent fermés chez une personne âgée et isolée

et alerter les secours en cas de problème. Ces nouvelles missions valoriseront inévitablement le travail de nos médiateurs qui ne seront plus uniquement là pour "jouer les voisins vigilants" souligne le nouveau responsable municipal de la médiation urbaine qui aura aussi pour rôle d'assurer l'encadrement de l'ensemble des médiateurs, en binôme avec son adjoint Mickaël Qualle qui connaît bien le dispositif depuis sa création. "Les médiateurs feront partie intégrante du personnel de la Ville de Compiègne dans les mois à venir, ce qui est à mon sens une belle reconnaissance pour le service rendu. Il me paraît plus que nécessaire de professionnaliser le métier de médiateur pour valoriser sur la ville la mission de service à la population".

Les médiateurs peuvent être contactés tous les jours de 16h à minuit, au numéro vert : 0800 37 27 24 (appel gratuit)

*Depuis 1999, la municipalité a développé, en lien avec l'association SEC (Service Emploi Citoyenneté), des équipes de médiateurs urbains dans sept quartiers de la ville (Clos des Roses, La Victoire, Royallieu, Pompidou, Bellicart, Les Jardins, Les Sablons). ■

Des ateliers théâtre se mettent en place au Centre municipal Anne-Marie Vivé

Une nouvelle activité théâtre est désormais proposée aux enfants et adolescents âgés de 10 à 17 ans, tous les mercredis et samedis de 14h à 16h, au Centre municipal Anne-Marie Vivé. Ces ateliers sont gratuits.



Les jeunes des quartiers vont pouvoir bénéficier de l'expérience de Frédéric Morlot, formé au cours Simon, lors d'ateliers de découverte à l'art théâtral mis en place dans le cadre de la Politique de la Ville.

"Les séances seront basées sur l'apprentissage des techniques de la scène (voix, respiration, diction, improvisation) tout en privilégiant le jeu et le plaisir de s'amuser" confie Frédéric Morlot qui travaillera en étroite collaboration avec l'équipe d'animateurs des centres municipaux. Un spectacle intergénérationnel sera présenté en fin d'année par le groupe d'élèves. Cette représentation permettra de valoriser le talent de ces jeunes acteurs en herbe et leur capacité à travailler avec leurs aînés.

Des ateliers pédagogiques autour de la création des décors de scène, la fabrication des costumes, le chant, le journalisme et la photographie, compléteront cette nouvelle

activité et viendront enrichir les apprentissages des jeunes élèves.

Inscriptions au secrétariat du Centre municipal Anne-Marie Vivé et renseignements au 03 44 20 91 76. Les places étant limitées, l'inscription est obligatoire pour participer aux ateliers. ■

Nos aînés en visite à Saint-Maximin



Le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S) de la Ville, invite les personnes âgées de 67 ans et plus résidant à Compiègne à une sortie à la Maison de la Pierre à Saint-Maximin.

Durant cette journée, vous visiterez une carrière de pierres qui est toujours en activité depuis 1601 et qui a servi à la construction de nombreux édifices parisiens et participe encore aujourd'hui à la restauration des monuments historiques ou à l'édification de prestigieux bâtiments.

Vous découvrirez ce patrimoine géologique, industriel et culturel du sud de l'Oise en allant dans les entrailles de la terre. Pour cela, il faudra vous munir de chaussures et de vêtements appropriés. A l'issue de ces visites, un déjeuner vous sera offert.

Le voyage se fera en car et se déroulera en

deux fois : le mardi 24 mai ou le mardi 31 mai 2016.

Les inscriptions, obligatoires et individuelles, se dérouleront dans les locaux de l'annexe de l'hôtel de ville situés rue de la surveillance, du lundi 18 avril au vendredi 29 avril 2016. Celles-ci auront lieu du lundi au vendredi de 9h30 à 12h00 et de 14h00 à 16h00.

Pour s'inscrire, il convient de se munir d'une pièce d'identité en cours de validité, d'un justificatif de domicile (quittance de loyer, facture d'électricité, de gaz, d'eau ou de téléphone) datant de moins de trois mois et d'un chèque d'un montant de 20 euros par personne qui sera rendu le jour du voyage.

Vous pouvez obtenir plus de renseignements en appelant le C.C.A.S. au 03 44 40 72 35. ■

L'UTC recherche des volontaires pour une étude scientifique



"Avec l'allongement de la durée de vie et le vieillissement de la population en France, la société est confrontée au problème de la dépendance. Afin d'améliorer la qualité de vie au cours du vieillissement, et notamment de diminuer les risques de chute, un projet de recherche a été développé au laboratoire de Biomécanique et Bioingénierie de l'Université de Technologie de Compiègne" explique Adrien Létocart, étudiant en thèse à l'UTC et Jean-François Grosset, enseignant-chercheur à l'UTC et porteur de ce projet.

Les tendons sont essentiels au mouvement puisqu'ils permettent de transmet-

tre la force générée au niveau du muscle jusqu'au système osseux. Un tendon plus raide transmet plus rapidement cette force et génère ainsi plus rapidement le mouvement, ce qui conduit à diminuer le risque de chute. Cependant, afin d'optimiser l'activité physique prescrite avec l'âge chez l'Homme, il reste à répondre à de nombreuses questions essentielles au sujet des capacités d'adaptations tendineuses avec l'âge et l'entraînement chez l'Homme.

Afin de nous aider à répondre à ces nombreuses questions, nous sommes à la recherche de volontaires masculins en bonne santé : 45 hommes de plus de 65 ans et 15 hommes de 20 à 30 ans, souhaitant participer à une étude scientifique impliquant un entraînement encadré (réalisé à l'UTC), à raison de trois entraînements par semaine durant trois mois. Les premiers tests en laboratoire doivent débuter en juillet 2016.

Ce projet est soutenu par la Région Picardie et le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

Vous êtes un homme, vous avez plus de 65 ans ou entre 20 et 30 ans, et vous souhaitez participer à cette étude scientifique ou vous voulez plus d'informations, prenez contact avec Adrien Létocart au 06 78 92 94 43 ou adrien.letocart@utc.fr. ■

DOSSIER



PETITE ENFANCE : COMMENT CHOISIR UN MODE D'ACCUEIL ADAPTÉ AU RYTHME DE VOTRE ENFANT ?

Faire garder son enfant en bas âge est toujours une démarche délicate. Quel est le meilleur mode d'accueil pour son bébé, comment va-t-il s'adapter, se sentira-t-il mieux en crèche ou chez une assistante maternelle ? Quels seront les horaires ? Les tarifs ? Autant de questions que se posent tous les parents qui attendent un heureux événement.

A Compiègne, plusieurs possibilités s'offrent à vous, selon que vous recherchez un accueil régulier ou occasionnel, en crèche familiale ou collective, dans un établissement public ou associatif, ou chez une assistante maternelle indépendante. Au total, 528 places sont actuellement réparties entre les différentes structures.

➤ Où inscrire son enfant ?

A Compiègne, les démarches des familles ont été facilitées il y a maintenant plusieurs années par la mise en place d'un guichet unique situé dans les locaux de l'Hôtel de Ville. A partir du 3^{ème} mois de grossesse, il suffit de venir en mairie, bureau 250 (entrée côté Musée de la Figurine) ou de déposer votre demande directement sur le site www.compiègne.fr, rubrique Education - Petite enfance, afin de procéder à la pré-inscription de votre enfant dans la ou les structures souhaitées. "En fonction des besoins et souhaits des familles, nous les orientons soit vers une crèche multi-accueil ou familiale, soit vers une halte-garderie, notamment si le but est la socialisation de l'enfant quelques heures par semaine, soit encore vers une assistante maternelle agréée" explique Céline Lenoble en charge du Guichet unique.

➤ Quel mode d'accueil choisir ?

Les cinq crèches multi-accueil gérées par la Ville de Compiègne, la crèche de la Croix-Rouge, et la crèche inter-entreprises "Les petits chaperons rouges" (qui a un partenariat pour 5 places avec la Ville de Compiègne) s'adressent aux enfants âgés de deux mois et demi jusqu'à 4 ans. L'accueil a lieu par groupe d'âge, pendant la journée. En plus d'une prise en charge individualisée de l'enfant, ces crèches proposent des repas élaborés en lien avec une diététicienne, des activités variées adaptées à l'âge des enfants et le passage d'une pédiatre et d'une psychologue une matinée par semaine.

"Les crèches multi-accueil sont accessibles aux familles compiégnoises. Les deux parents doivent travailler ou



être en recherche active d'emploi, la date de demande entre aussi en ligne de compte pour l'attribution d'une place". Lors de la pré-inscription au Guichet unique, les familles peuvent indiquer plusieurs souhaits par ordre de préférence et une proposition leur est faite selon les disponibilités. Celle-ci est généralement effective pour la rentrée de septembre ou plus exceptionnellement en cours d'année, si des places se libèrent. Ce n'est qu'une fois la structure d'accueil déterminée que les familles peuvent prendre rendez-vous avec la directrice pour l'inscription et la période d'adaptation de l'enfant.





• **Les haltes-garderies Les Poussins et Bébé service** accueillent pour leur part les enfants âgés de trois mois et demi à cinq ans, de façon occasionnelle, à raison de quelques heures, demi-journées ou journées par semaine. Ce mode de garde s'adresse plus particulièrement aux parents travaillant à temps partiel ou qui ne travaillent pas mais souhaitent se libérer quelques heures. Une réservation à l'avance est nécessaire.

• **La Crèche familiale de l'Abbaye et La Maison des enfants** regroupent un réseau d'assistantes maternelles agréées, encadrées par une Directrice infirmière puéricultrice. Les enfants, âgés de deux mois et demi à quatre ans, sont accueillis au domicile de l'assistante maternelle qui peut avoir entre 1 et 4 enfants, suivant l'agrément délivré par le Conseil Départemental. L'enfant bénéficie à la fois d'une relation personnalisée avec l'assistante maternelle et d'activités au sein de la structure. De plus les horaires d'accueil peuvent être plus souples et adaptés à l'emploi du temps des parents. A noter aussi qu'un pédiatre et une éducatrice de jeunes enfants se rendent une fois par semaine au domicile de l'assistante maternelle. Après une pré-inscription au Guichet unique, l'inscription en crèche familiale peut se faire rapidement, sur rendez-vous auprès de la directrice de la structure qui évalue les souhaits des familles : accueil dans une maison, avec d'autres enfants ou pas, avec ou sans animaux,...

• **Des assistantes maternelles indépendantes**, agréées par le Conseil départemental, accueillent vos enfants dès le



plus jeune âge sur le territoire de Compiègne. "Lors de leur venue au Guichet unique, les parents sont orientés en fonction de leurs besoins et des disponibilités, selon une liste d'assistantes maternelles mise à jour régulièrement par le département". Cette liste peut également être consultée sur www.oise.fr

Pour tout renseignement concernant ces différentes structures, s'adresser au Guichet unique, bureau 250 à l'Hôtel de Ville (entrée côté Musée de la Figurine), Tél. 0800 80 12 63 (N° vert) ou 03 44 40 73 67.

Quelques chiffres

Coût de fonctionnement des crèches municipales et associatives en 2015

• **Dépenses de fonctionnement :**
 - Charges de personnel : 2 173 000 euros
 - Frais de fonctionnement (entretien des bâtiments, fluides,...) : 484 000 euros
 - Subventions versées aux crèches associatives : 906 000 euros

• **Recettes :**
 - Participation des familles : 368 000 euros
 - Participation de la CAFO : 1 613 000 euros
 - Contribution de la commune : 1 582 000 euros ■

INTERVIEW - DOMINIQUE RENARD



Vous êtes adjointe déléguée à la Petite Enfance. Pouvez-vous nous dire quels sont les projets prévus pour 2016 et 2017 ?

"Rappelons que lors du précédent mandat, la capacité d'accueil des jeunes enfants a été considérablement accrue. En 2013, 51 places supplémentaires ont été mises à disposition des familles, avec la création du multi-accueil de Royallieu (25 berceaux), l'extension de la Croix-Rouge (24 berceaux) et le transfert des locaux de la crèche Le Nid (2 places supplémentaires). De nouveaux projets vont voir le jour en 2016 et 2017 pour élargir encore l'offre d'accueil.

En avril 2016, la crèche inter-entreprises "Les Petits Chaperons rouges" ouvrira une deuxième structure en ZAC de Mercières, avec 24 berceaux supplémentaires.

De son côté, la Ville, dans le cadre de la politique menée en faveur de la Petite enfance, est favorable au

développement de structures d'accueil de type Maison d'Assistantes Maternelles qui regroupe plusieurs assistantes agréées dans un lieu dédié à la garde des enfants. Elle encourage les initiatives qui vont dans ce sens et recense actuellement les locaux qui pourraient être adaptés à ce genre d'activités.

Une Maison d'Assistantes Maternelles (MAM) dénommée "1, 2, 3, Bout'chou" doit ouvrir fin septembre au 3 square Blaise Pascal, dans un local municipal, après la réalisation cet été des travaux de mise en conformité du bâtiment et l'obtention de l'homologation par la PMI. Cette MAM, constituée sous forme associative et portée par trois assistantes maternelles agréées, pourra accueillir 12 enfants en priorité compiégnais, selon des horaires élargis pouvant aller de 7 heures du matin à 19 ou 20 heures.

Autre projet d'envergure, l'installation d'un Relais d'Assistantes Maternelles (RAM). Nous devrions profiter de la fusion début 2017, de l'Agglomération de la Région de Compiègne avec la Communauté de Communes de la Basse Automne qui possède déjà ce genre de structure, pour nous appuyer sur son expérience. Lieu de rencontre, d'information et d'échange au service des parents, des assistantes maternelles et des professionnels de la petite enfance, le RAM permettra d'obtenir des informations sur les contrats de travail, la formation des assistantes maternelles, les droits de chacun, les démarches administratives à effectuer... Il pourra ainsi permettre de fédérer les assistantes maternelles et de disposer d'un interlocuteur pour les familles. Des ateliers éducatifs et activités d'éveil y seront également proposés pour les enfants accueillis par les assistantes maternelles. Les locaux du square Viollet le Duc récemment rénovés pourraient se prêter tout particulièrement à l'accueil de ce Relais."

528 places d'accueil pour les jeunes enfants à Compiègne



• **Crèches multi-accueil municipales**
 - Crèche Sainte-Elisabeth : 48 berceaux
 - Crèche de la Mare Gaudry (annexe de Sainte-Elisabeth) : 20 berceaux
 - Crèche de Bellicart : 23 berceaux
 - Crèche Le Nid : 20 berceaux
 - Crèche de Royallieu : 25 berceaux

• **Crèches privées**
 - Crèche de la Croix-Rouge : 94 berceaux
 - Crèche inter-entreprises "Les petits chaperons rouges" : 43 berceaux dont 5 réservés à la Ville

• **Haltes-garderies**
 - Les Poussins (gérée par la Ville) : 15 berceaux
 - Bébé service (gérée par l'AGEFAC) : 15 berceaux

• **Crèches familiales**
 - Crèche familiale de l'Abbaye : 110 berceaux
 - La Maison des enfants : 115 berceaux

• **A ces structures viennent s'ajouter les places au domicile des 191 assistantes maternelles agréées indépendantes**

MARGNY-LÈS-COMPIÈGNE

Nouveau quartier des Deux Rives

**NOUVEAU
PROGRAMME
RÉSIDENTIEL**



RIVAGE

Le privilège des bords de l'Oise,
la proximité de la gare et
de Compiègne centre

- Du **STUDIO** au **5 PIÈCES**
- Une **ARCHITECTURE CONTEMPORAINE** dans l'esprit maritime
- De généreux **BALCONS** et de belles **TERRASSES**
- **PARKINGS** en sous-sol
- **COMMERCES** au pied de l'immeuble



Bénéficiez du **PTZ 2016**
encore + **AVANTAGEUX**

ESPACE DE VENTE

Au pied du Pont Neuf
à MARGNY LÈS COMPIÈGNE

(1) Loi Pinel : réduction d'impôt, codifiée à l'article 199 novovicies du code général des impôts, pour l'acquisition d'un logement neuf situé dans certaines zones géographiques et fonction de la performance énergétique du bâtiment, destiné à la location pendant 6 ans minimum à un loyer plafonné et à des locataires sous plafonds de ressources. La réduction d'impôt est de 12% (pour 6 ans de location) 18% (pour 9 ans de location) ou de 21% (pour 12 ans de location) du prix d'acquisition. (2) Valable pour tous les prêts à taux zéro émis à partir du 1er janvier 2012 pour l'acquisition par un primo-accédant de sa résidence principale neuve. Sous réserve de respecter les conditions fixées aux articles L31-10-1 et suivants du Code de la Construction et de l'Habitat relatifs aux conditions d'accès au PTZ+. Les informations recueillies par notre société feront l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion de clientèle et, éventuellement, à la prospection commerciale. Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 dite «informatique et libertés», vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations vous concernant, que vous pouvez exercer en vous adressant à Eiffage Immobilier, 11 place de l'Europe - 78140 Vélizy-Villacoublay. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant. Eiffage Immobilier RCS Versailles 314 527 649. Document non contractuel. Cappuccino Décembre 2015.

eiffage-immobilier.fr

0800 734 734

Appel gratuit depuis un poste fixe



EIFFAGE

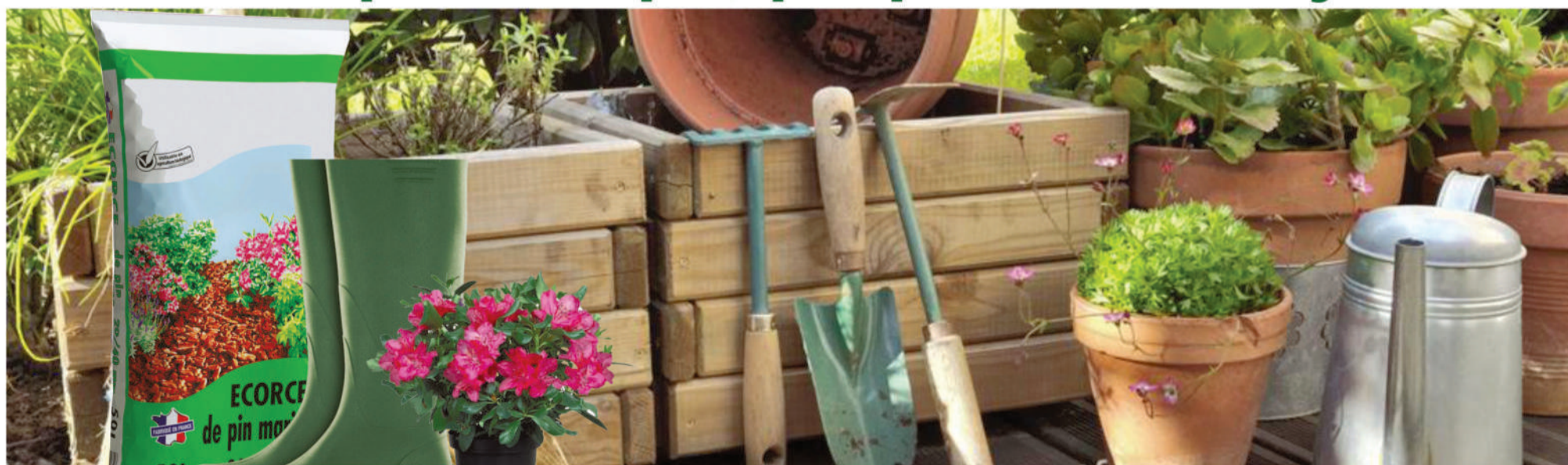
IMMOBILIER

Auchan

LA CROIX ST OUEN



C'est le printemps, préparez votre jardin!



Retrouvez tous les bons plans dans votre magasin!

ouvert du lundi au jeudi de 8h30 à 20h30, Vendredi et Samedi de 8h30 à 21h

CULTURE

Festival des Forêts ou l'appel du Large

La 24^{ème} édition du Festival des Forêts aura lieu du 21 juin au 17 juillet 2016. Le thème "Océans" évoquera bien sûr la mer et les continents lointains, mais aussi l'immensité du répertoire.



De grands événements ponctueront cette édition : un concert pyrotechnique avec Jean-François Zygel et Dimitri Naïditch entre classique et jazz, des concerts symphoniques avec *Harold en Italie*, par l'Orchestre de Picardie et le Filharmonie Bohuslava Martinů Zlín, le Concerto pour violon de Beethoven, par le Nordic Chamber Orchestra et la *Symphonie du nouveau monde* par le Korean Symphony Orchestra.

Ce sont aussi des concerts inédits, *le Concert sous l'eau*, ou originaux, la seconde étape de création du projet Arbol. Des concerts plus intimes permettront la rencontre d'artistes d'exception, le violoniste Gilles Apap, l'accordéoniste Pascal Contet, le clarinetiste Paul Meyer, le violoncelliste Edgar Moreau, les pianistes Jay Gottlieb, Kit Armstrong et Eugen Indjic, la harpiste Isabelle Moretti et le Quatuor Hermes.

Le festival proposera également des concerts jeune public et ateliers des P'tites zoreilles (à partir de 4 ans), des pique-niques et dîners à thème, ainsi qu'un service de navettes gratuites...

Ouverture de la billetterie en ligne le 1^{er} avril sur : www.festivaldesforets.fr

Renseignements au 03 44 40 28 99. ■

"L'union fait la force !"



Eric de Valroger, adjoint au Maire délégué à la culture et Philippe Dubois, Président de Confluences, ont présenté le 24 février aux 70 représentants des associations culturelles de Compiègne, l'intérêt de créer l'office culturel de Compiègne. Parce que "L'union fait la force" ! ■

Compiégnois, montrez vos bobines ! Mémoires des quartiers, mémoires partagées



Dans le cadre du nouveau contrat de Ville destiné à réduire les inégalités entre les territoires, la Ville organise, avec l'aide de l'association ARCHIPOP, une grande

collecte de films de famille permettant de retracer l'histoire de ses quartiers, notamment celle du Clos des Roses.

collecte de films de famille permettant de retracer l'histoire de ses quartiers, notamment celle du Clos des Roses.

connaître et à confier ces "trésors" à l'association. Si le document enrichit la connaissance du sujet, il sera numérisé puis rendu au propriétaire qui, en plus des originaux, obtiendra une copie numérisée gratuite.

Au-delà des séances de projection qui permettront aux Compiégnois de partager cette mémoire collective, une grande exposition mettra ces témoignages en valeur à l'Espace Saint-Pierre des Minimes en 2017.

Une façon d'aborder le futur en (re)connaissant son passé et en le partageant, toutes générations confondues.

Contact : charlene@archipop.org
Tel : 03 44 22 60 55

Archipop est une association de loi 1901. ■

Les personnes ayant connaissance d'archives filmées, photographiques ou de tout autre document racontant des moments d'une histoire privée ou collective du Compiégnois, sont invitées à se faire



GER'IMMO
Votre agence immobilière à Compiègne



Au service de vos projets immobiliers depuis plus de 20 ans, GER'IMMO vous accompagne dans l'achat, la vente et la gestion de vos biens à Compiègne et ses environs : Maisons, Hôtels particuliers, Appartements.

ACHAT • LOCATION
VENTE • GESTION LOCATIVE

EXCLUSIVITÉ COMPIÈGNE CENTRE



Au dernier étage d'une petite copropriété, appartement de 95 m² en excellent état. Il offre, un vaste séjour de 30 m², cuisine agréable équipée avec coin buanderie, 2 grandes chambres avec dressings, une salle de bains avec douche. Un grenier d'une surface au sol de 85 m² permettrait d'en augmenter encore la surface moyennant travaux. Cave. Emplacement idéal pour tout citadin.
DPE : E
Prix : 250.000,00 €
REF. : 3565

COMPIÈGNE CENTRE VILLE



Maison indépendante récente dans petite copropriété offrant un double séjour avec une cuisine ouverte équipée, dégagement et WC. A l'étage un palier dessert 3 chambres et une salle de bains. 2 terrasses privées et 2 places de parking en sous-sol. Excellent état, calme absolu ! Mieux qu'un appartement !
DPE : D
Prix : 230.000,00 €
REF. : 3575

GER'IMMO
20 place du Change - 60200 Compiègne
Tél : 03 44 86 01 02
Courriel : contact@ger-immo.com
www.ger-immo.com



Vous cherchez le meilleur financement pour votre projet immobilier ?

Vous souhaitez réduire vos mensualités de prêts ?

Prêt immobilier

Rachat de crédits

Prêt personnel

Prêts professionnels

Nous recherchons pour vous la meilleure solution du :

Lundi
10h00 - 12h30 / 14h00 - 17h00

Mardi au Vendredi
9h00 - 12h30 / 14h00 - 18h30

Samedi
10h00 - 12h30 / 14h00 - 17h00

SARL CREDITS & CONSEILS 59 rue de Paris - 60200 COMPIEGNE
Tél. : 03.44.40.03.03
email : compiegne@inandfi.fr

Capital 10000 Euros – RCS Compiègne 484 394 010 - APE 6619B - ORIAS 07036158 www.inandfi.com
Chaque agence est financièrement et juridiquement indépendante
"Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager".
Aucun versement, de quelque nature que ce soit, ne peut être exigé d'un particulier, avant l'obtention d'un ou plusieurs prêts d'argent.



SCP LEFRANC & TAILLANDIER

SCP LEFRANC & TAILLANDIER

Tél : 03 44 38 65 00

Fax : 03 44 38 65 01

42 rue de la République
BP 138 - 60411 VERBERIE

lefranc-taillandier-verberie.notaires.fr

immonot.com

l'immobilier des notaires

36h immo

VENTES IMMOBILIERES EN LIGNE



COMPIEGNE

Maison forestière de la Faisanderie
Maison de 100 M² sur terrain de 3256m² avec
grange en bois.

DPE vierge

1^{ère} offre possible 200.000 €

estim. des domaines + frais de négo. 244.200 €

VENTE 36H immo se termine le 17 mai à 18 heures



COMPIEGNE

Maison forestière du Pont de Berne
Maison de 115 M² sur terrain de 2488 m² avec
dépendance 91 M².

DPE vierge

1^{ère} offre possible 250.000 €

estim. des domaines + frais de négo. 288.200 €

VENTE 36H immo se termine le 18 mai à 18 heures



SAINT LEGER AU BOIS

Maison forestière du Puy d'Orléans
Maison de 150 M² + grenier + dépendances de
183 m² sur terrain de 2260 m

DPE vierge

1^{ère} offre possible 80.000 €

estim. des domaines + frais de négo. 108.200 €

VENTE 36H immo se termine le 20 mai à 18 heures



ARSY (Proximité sortie N°10 - A1)

Maison de 70 M² sur terrain de 651 M² avec
grand garage attenant de 50 m².

DPE vierge

1^{ère} offre possible 50.000 €

estim. des domaines + frais de négo. 75.200 €

VENTE 36H immo se termine le 25 mai à 18 heures



CARLEPONT

Maison forestière de l'Aigle.
Maison de 111 M² sur terrain de 3560 m²

DPE vierge

1^{ère} offre possible 70.000 €

estim. des domaines + frais de négo. 90.200 €

VENTE 36H immo se termine le 23 mai à 18 heures



LA NEUVILLE EN HEZ

Maison forestière du Magasin
Maison de 110 M² sur terrain de 1443 m² avec
grange en bois.

DPE vierge

1^{ère} offre possible 100.000 €

estim. des domaines + frais de négo. 118.200 €

VENTE 36H immo se termine le 24 mai à 18 heures



TRACY LE MONT

Maison forestière d'Ollencourt
Maison de 110 M² sur terrain de 3280 M².

DPE vierge

1^{ère} offre possible 50.000 €

estim. des domaines + frais de négo. 78.200 €

VENTE 36H immo se termine le 19 mai à 18 heures

Simply Market

COMPIÈGNE

ouvert du lundi au samedi de 8h30 à 21h,
le dimanche de 9h à 12h45.

Livraison gratuite à partir de 76 € d'achat*

*Voir conditions en magasin.



24
/ 24

Plus proche de vous

SIMPLY
MARKET

EXPRESSION LIBRE

MAJORITÉ

Compiègne dans les "cale-pieds" pour le 40^e départ du Paris-Roubaix, place du Palais !



"L'enfer du nord" est LE rendez-vous sportif annuel international compiégnais depuis 1977 où, depuis 40 ans, les grands noms du cyclisme foulent les pavés de la place du Palais avant de s'élançer vers

Roubaix, le dimanche matin.

Durant toutes ces années, de nombreux bénévoles et professionnels locaux se sont succédés, dans l'ombre et d'arrache-pied, pour organiser et animer ces deux jours, accueillir les sportifs professionnels et leurs "staffs", les journalistes, les touristes, les autochtones, les passionnés de deux roues... et faire en sorte que cet événement soit un rendez-vous emblématique pour notre ville.

Preuve en est :

Pas moins de 9 différents services municipaux et de l'ARC travaillent sur cet événement pour en assurer, entre autres, l'organisation matérielle et logistique : le Service des sports - le Pôle événementiel - le Service communication - la Police municipale - le Service de gestion des déchets - la Direction de l'espace urbain / service éclairage public - la Direction du patrimoine bâti / service électricité - le Service des espaces verts et l'Office du tourisme.

Concernant l'office du tourisme, il contribue à promouvoir la manifestation dans l'objectif de renforcer l'attractivité urbaine et touristique de notre territoire et répond, en termes de disponibilités d'hébergements, à

la demande des visiteurs en quête d'un séjour sur le Compiégnois.

Cette année, Oise tourisme, l'Agence départementale de Développement et de Réservation touristiques, a travaillé à nos côtés pour valoriser ce 40^{ième} départ sur un territoire beaucoup plus large, faisant ainsi venir un public encore plus nombreux. L'office des Sports de l'Agglomération de la Région de Compiègne (OSARC) s'occupe depuis 10 ans du célèbre "Salon du Paris-Roubaix" (anciennement appelé "Bourse cycliste"). Depuis 2015, il est installé sur la place du Palais et dure toute la journée du samedi. Les milliers de visiteurs présents peuvent profiter des collections incroyables proposées par les 40 exposants présents, au cœur des diverses animations sportives organisées ce même jour.

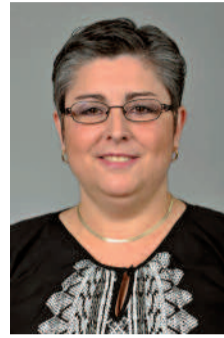
Quant aux personnels du Palais, ils transforment les salles impériales en salles de presse pour accueillir les journalistes du monde entier qui viennent couvrir l'événement, ils reçoivent et guident les touristes avides de culture et, exceptionnellement cette année, ils ouvriront les portes de leur nouvelle exposition dédiée aux moments forts de l'histoire des deux roues : "L'épopée fantastique, cycles et motos, 1860-1920" (du 8 avril au 25 juillet 2016).

Merci et bravo à chaque personne qui donne de son temps et de son énergie pour ce bel événement sportif international qui demeure, comme vous avez pu le voir ci-dessus, tout à la fois : un projet du département, de l'ARC, de la ville de Compiègne et des associations locales.

Anne Koerber

Conseillère municipale déléguée

Le Camp de Royallieu, un quartier ouvert aux autres



Le quartier du Camp de Royallieu accueille aujourd'hui quelques 600 logements collectifs et individuels. Y sont édifiés un des deux plus importants établissements de santé de Compiègne, la Polyclinique Saint-Côme, deux établissements d'enseignement supérieur, l'Université de Technologie de Compiègne et l'École Supérieure de Chimie Organique et Minérale, ainsi que le Mémorial de l'Internement et de la Déportation. Dans les mois à venir, un EHPAD (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées) et une résidence internationale ayant vocation à accueillir des professeurs et de jeunes diplômés de l'UTC, y verront également le jour.

C'est dire la diversité des habitants qui y vivent, mais aussi des usagers et des visiteurs qui sont amenés à y venir pour étudier, se faire soigner, ou encore s'y recueillir.

Aujourd'hui, nous devons nous appuyer sur ce pluralisme, sur cette véritable richesse culturelle et humaine de notre quartier.

La future salle municipale qui sera opérationnelle en juin, y contribuera d'autant plus. Cet équipement ne sera pas uniquement réservé aux associations.

D'une superficie de 188 m² et aux normes PMR, doté d'un bureau, d'une cuisine et d'une salle d'animation pouvant accueillir jusqu'à 100 personnes, il permettra aux

habitants du quartier mais aussi à tous les Compiégnois(es) de se retrouver autour de moments de partage et de convivialité.

Apprendre à se connaître, se comprendre, "voir la marche ou d'autres ne voient qu'un mur", sont les clefs pour mieux vivre ensemble.

Lieu de rencontre et d'échanges, cet équipement favorisera la création de liens entre les habitants qui engendreront, je l'espère aussi, l'acceptation des différences et nous feront (re)découvrir la tolérance, en se recentrant sur l'essentiel : l'humain. "Nous sommes notre plus grande surprise" (Paulo Coelho).

L'Amicale du Camp de Royallieu qui sera hébergée dans cette nouvelle salle, est et sera l'un des supports de ce bien vivre ensemble.

N'hésitez pas à me faire part de vos souhaits et de nouvelles idées pour faire vivre notre quartier. J'y serai toujours attentive. Vous pouvez me joindre par mail : maria.araujodeoliveira@mairie-compiègne.fr

Maria de Araujo

Conseillère Municipale déléguée au quartier du Camp de Royallieu

OPPOSITION

COMPIÈGNE GAGNANTE

Débat d'Orientation Budgétaire 2016

Le choix de l'obligé

S'il y a quelque chose qui a changé dans le Débat d'Orientation Budgétaire (DOB), c'est sa présentation. Et ce serait presque un paradoxe que la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) qui oblige désormais à davantage de transparence amène à moins de débat.

Jusqu'alors le DOB, c'était essentiellement, pour la minorité, faire remonter les indicateurs pertinents escamotés par la majorité et porter une information exhaustive sur la situation financière de la Ville. Aujourd'hui, tout y est ou presque. On a donc gagné en temps et en bonne foi. Tant mieux !

On découvre notamment le désendettement engagé de la Ville, malheureusement expliqué par la chute libre de l'investissement, elle-même due à une capacité d'emprunt en baisse. Nous soulignons depuis des années (avec la Cour des comptes) l'absence d'épargne nette qui grève l'avenir.

L'avenir, c'est désormais avec un investissement divisé par 2 par rapport à 2007. L'exécutif ne le conteste pas ou plus, pas plus que la capacité d'autofinancement négative.

Alors faute avouée (sous la contrainte), faute à moitié pardonnée ?

Nous n'avons pas le pouvoir d'absolution. Et pour la moitié qui reste, il faudra demander aux compiégnais qui pourront désormais consulter les finances de la Ville sur internet comme la loi NOTRe l'impose.

L'honnêteté nous oblige aussi, et ensemble, à reconnaître la faiblesse des marges de manœuvre budgétaire. Elles sont patentes autant que les hausses d'impôt sont attendues. Pourtant, en regardant les chiffres, il y a une chose que la Municipalité aurait pu ne pas faire : baisser encore de 5% (- 10% en 2015) les aides aux associations ; 15 000 €, c'est-à-dire 0,03 % du budget de la Ville. Comme dit la chanson, "un détail pour vous, mais pour eux beaucoup". Mais ça a été fait. Et ça a été fait pour des raisons politiques, pas économiques ; peut-être pour emboîter le pas de Monsieur COURTIAL (subventions divisées de moitié au Conseil Départemental) et ne pas être en reste. On pouvait ne pas le faire, mais ça a été fait ! parce que, s'il y a bien une chose dont Monsieur Le Maire ne peut s'empêcher, c'est de faire de la politique !

Richard Valente, Solange Dumay,

Frédéric Pysson - Conseillers municipaux socialistes et écologistes

COMPIÈGNE BLEU MARINE

Vulgarisation d'un concept

Alors que les attentats de Paris sont encore sinistrement dans nos mémoires, le lycée Mireille Grenet de Compiègne a été le théâtre il y a quelques semaines d'une alerte à la bombe, fomentée par un individu se décrivant comme lycéen de cet établissement. Celui-ci, répondant au doux pseudonyme de "FrenchDjihad93-7", a contraint les autorités à procéder à l'évacuation des 2040 élèves et du personnel enseignant. S'ensuivit une fouille minutieuse des locaux et du périmètre, aboutissant à la conclusion qu'il ne s'agissait en fait que d'un canular.

Il n'empêche, la menace a été prise avec le plus grand sérieux, le texte de revendication étant assez explicite, le vocabulaire employé de nature à suspecter l'acte terroriste et la radicalisation de l'auteur, et les précautions prises par l'individu pour empêcher son identification via les réseaux sociaux relevant d'une préparation minutieuse.

Fin janvier, d'autres alertes à la bombe ont entraîné les mêmes mesures de sécurité dans de prestigieux lycées parisiens, augurant une vague de répliques, qui risquent non seulement de raviver les angoisses de nos concitoyens, mais aussi de monopoliser

les moyens sécuritaires voués à la lutte contre le terrorisme.

Rien de tout cela n'est anodin. Au-delà de l'odieuse exploitation du concept terroriste, de la réminiscence des souffrances pour les victimes, de l'angoisse des parents et des élèves, il ne faut pas perdre de vue que les tenants de la lutte islamique armée ont décrété une guerre totale contre nos institutions et leurs représentants, par tous les moyens, y compris les actes isolés, spontanés, sans préparation ni matériel (autre qu'un véhicule ou un couteau par exemple), ce qui reste impossible à anticiper à contrario des opérations de groupe nécessitant des relais, du temps, de la logistique, et donc une exposition.

Sans tomber dans la psychose, il ne s'agit pas de nier la menace réelle en faisant croire, comme dans les bus de Compiègne par exemple, qu'il ne s'agit que d'exercices, mais de rester vigilant car, malheureusement, plus rien ne sera jamais comme avant...

Jean-Marc Branche, Patricia Renoult,

François Gachignard - Conseillers municipaux Front National / RBM

ACTUALITÉ

Besoin de papiers d'identité pour cet été : faites les démarches dès maintenant !

Vous partez en voyage à l'étranger cet été et les dates de validité de vos papiers d'identité sont dépassées. N'attendez pas le dernier moment pour faire renouveler votre carte d'identité ou votre passeport !



Passeports :

Qu'il s'agisse d'une première demande ou d'un renouvellement, il vous faudra prendre rendez-vous au minimum 15 jours à l'avance auprès du service Passeports en mairie de Compiègne, au 03 44 40 73 17, du lundi au vendredi.

Une fois la date fixée, vous devrez vous présenter au rendez-vous avec toutes les pièces demandées et le formulaire rempli. A noter que les timbres fiscaux peuvent être achetés en ligne sur : timbres.impots.gouv.fr

Cartes d'identité :

Pour les cartes d'identité, il suffit de vous présenter à la mairie de votre domicile avec toutes les pièces et le formulaire rempli, sans rendez-vous préalable. A Compiègne, les demandes peuvent être déposées du lundi au samedi matin.

Nous vous rappelons qu'un dépôt de dossier nécessite la présence de l'intéressé pour la prise d'empreintes (mineur ou majeur). Tout dossier incomplet ne pourra être enregistré par le service.

Il vous faudra ensuite compter jusqu'à 6 semaines environ pour obtenir une carte d'identité et jusqu'à 15 jours pour un passeport, sous réserve d'une demande d'information complémentaire de la Préfecture. Leur retrait peut être effectué en mairie, du lundi au samedi matin.

Pour toute information complémentaire : rendez-vous sur le site <http://www.compiègne.fr/> rubrique services publics. Les services CNI/Passeports de la mairie sont ouverts au public de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h (aux jours indiqués ci-dessus). Fermés le jeudi matin. ■

Ne payez pas pour obtenir un extrait d'acte d'état civil !

En ce qui concerne les demandes d'actes d'état civil, le service est gratuit. Vous pouvez donc :

- vous rendre au guichet de la mairie pour un retrait immédiat (renseignements au 03 44 40 72 23)
- aller sur le site service-public.fr, pour envoi à la mairie de votre domicile
- réaliser votre demande par courrier, pour envoi à la mairie de votre domicile.

Pour connaître les personnes ayant le droit de faire une demande d'acte, rendez-vous sur <http://www.compiègne.fr/> rubrique services publics

Attention : certains sites web non affiliés au gouvernement vous proposent d'effectuer des démarches administratives moyennant une certaine somme d'argent. Nous vous rappelons que la demande d'acte d'état civil est un service entièrement gratuit.

Rentrée scolaire 2016/2017 : inscrivez votre enfant sur www.compiègne.fr !

Les familles domiciliées à Compiègne qui souhaitent inscrire leur enfant dans le périmètre scolaire, peuvent désormais le faire directement en ligne sur www.compiègne.fr, rubrique Education, ou se présenter au service de la Vie scolaire de la Ville de Compiègne, Bureau 230 (Accueil au-dessus du Musée de la Figurine). Celui-ci est ouvert au public les lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h, le jeudi de 13h30 à 17h.

Que ce soit en ligne ou sur place, vous devrez vous munir du livret de famille et d'une quit-

tance de loyer ou d'une facture (EDF, téléphone, ...) de moins de trois mois.

Hors périmètre scolaire, un courrier devra être adressé à Monsieur le Maire de Compiègne lorsqu'il s'agit d'une première demande de dérogation au périmètre scolaire. Il conviendra d'indiquer l'adresse des parents, les nom, prénom, date et lieu de naissance de l'enfant, l'école souhaitée et le motif.

Renseignements complémentaires au 03 44 40 72 32 ou 72 52. ■

Vous avez entre 16 et 25 ans, la Mission Locale vous accompagne

Formation, emploi, vie quotidienne, la Mission Locale du pays Compiégnois et du pays des Sources, présidée par Philippe Marini, vous aide dans vos recherches et vous accompagne pour construire votre projet. N'hésitez pas à venir rencontrer l'un des conseillers sur le site principal au 14 rue d'Amiens et lors des permanences qui ont lieu aux centres municipaux du Clos des Roses et de la Victoire.



Une exposition, pour témoigner du savoir-faire de la Mission Locale.

Immersion en entreprises, découverte des métiers, réseau de parrainage, la Mission Locale vous aide à l'élaboration de votre projet professionnel. Dès votre premier contact, un conseiller référent vous est attribué pour faire le point sur vos aptitudes, vos envies et vous suivre tout au long de votre parcours lors d'entretiens réguliers. Il vous renseignera sur les différents dispositifs mis en place (Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi, Contrat Initiative Emploi, Emplois d'avenir, Contrat de professionnalisation, Contrat d'apprentissage,...). "Pour favoriser l'embauche des jeunes, la Mission Locale noue des contacts réguliers avec les entreprises et partenaires économiques du territoire" précise le directeur, Pascal Boutanquoi. Des offres d'emploi qui correspondent à votre profil ou vos attentes pourront ainsi vous être proposées, notamment lors du Salon Distri'Day - Job dating commerce distribution - qui se tiendra le mercredi 4 mai de 9h à 13h aux salles Saint-Nicolas. (Renseignements au 03 44 42 79 94).

"Si le jeune souhaite se réorienter, compléter sa formation ou encore valider une expérience par un diplôme ou une certification, là encore la Mission Locale l'accompagnera dans son projet" poursuit

Pascal Boutanquoi. "Il sera informé sur les formations existantes et leurs conditions d'accès, pourra bénéficier d'ateliers thématiques sur les techniques de recherche d'emploi, la préparation à l'entretien d'embauche, l'utilisation de l'outil informatique,..."

Dans la vie quotidienne aussi, si vous rencontrez des difficultés pour vous loger, vous déplacer, vous soigner, effectuer les démarches administratives nécessaires en fonction de votre situation, vous pourrez bénéficier de conseils directs ou être orienté vers des services externes (services sociaux, d'aide au logement,...).

Pour tout contact, appelez au 03 44 36 34 44. ■

La Mission Locale du pays Compiégnois et du pays des Sources, c'est :

- 16 conseillers
- 11 lieux de permanences, dont deux au sein des Centres municipaux du Clos des Roses et de la Victoire
- Plusieurs territoires d'interventions : Agglomération de la Région de Compiègne, Communautés de Communes des Lisières de l'Oise, de la Basse Automne, de la Plaine d'Estrées, du Pays des Sources

En 2015 :

- 3671 jeunes ont été reçus par la Mission Locale
- 919 nouveaux inscrits
- 1206 jeunes ont accédé à un emploi (CDI, CDD, contrat en alternance...)
- 463 sont entrés en formation
- 144 jeunes sont suivis dans le cadre de la Garantie Jeunes (contrat d'accompagnement en vue de l'insertion du jeune).

NOUVEAUX COMMERCES



C&A - Prêt-à-porter
Rue Gaspard Monge - ZAC de Mercières



H&M - Prêt-à-porter
Rue Solferino



L'Atelier du Sourcil
5, rue Saint-Corneille



Men's - Prêt-à-porter masculin
14 rue Solferino

VIE PRATIQUE

Les bonnes pratiques de stationnement

Certains automobilistes n'hésitent pas à stationner leur véhicule sur les trottoirs sans laisser la place nécessaire pour les piétons, ou, sous prétexte qu'ils n'en ont que pour quelques instants, s'arrêtent sur les passages piétons, les places handicapées ou devant des panneaux de signalisation, entravant ainsi la circulation et risquant de provoquer des accidents.

Le respect des règles de stationnement et de circulation en ville participe au partage de la voie publique. Chaque usager - automobiliste mais aussi cycliste, personne à mobilité réduite ou avec une poussette, piéton - doit pouvoir évoluer dans la ville en toute sécurité.

Rappelons aussi que le respect de ces règles, en favorisant une meilleure rotation des véhi-

cules, permet de trouver plus facilement une place pour faire ses courses en ville.

3104 places de stationnement dans le centre-ville

De nombreuses places de stationnement sont à votre disposition dans Compiègne, entre les parkings gratuits à proximité du centre-ville,

les emplacements en surface dotés de bornes arrêt-minute qui permettent de stationner votre véhicule pendant 30 minutes maximum gratuitement, les places en extérieur payantes avec horodateurs, ou encore les parkings privés gardiennés en surface et en souterrain.

Le plan ci-dessous vous permettra de bien choisir votre mode de stationnement en fonction de vos besoins. ■

3 104 places de parking !

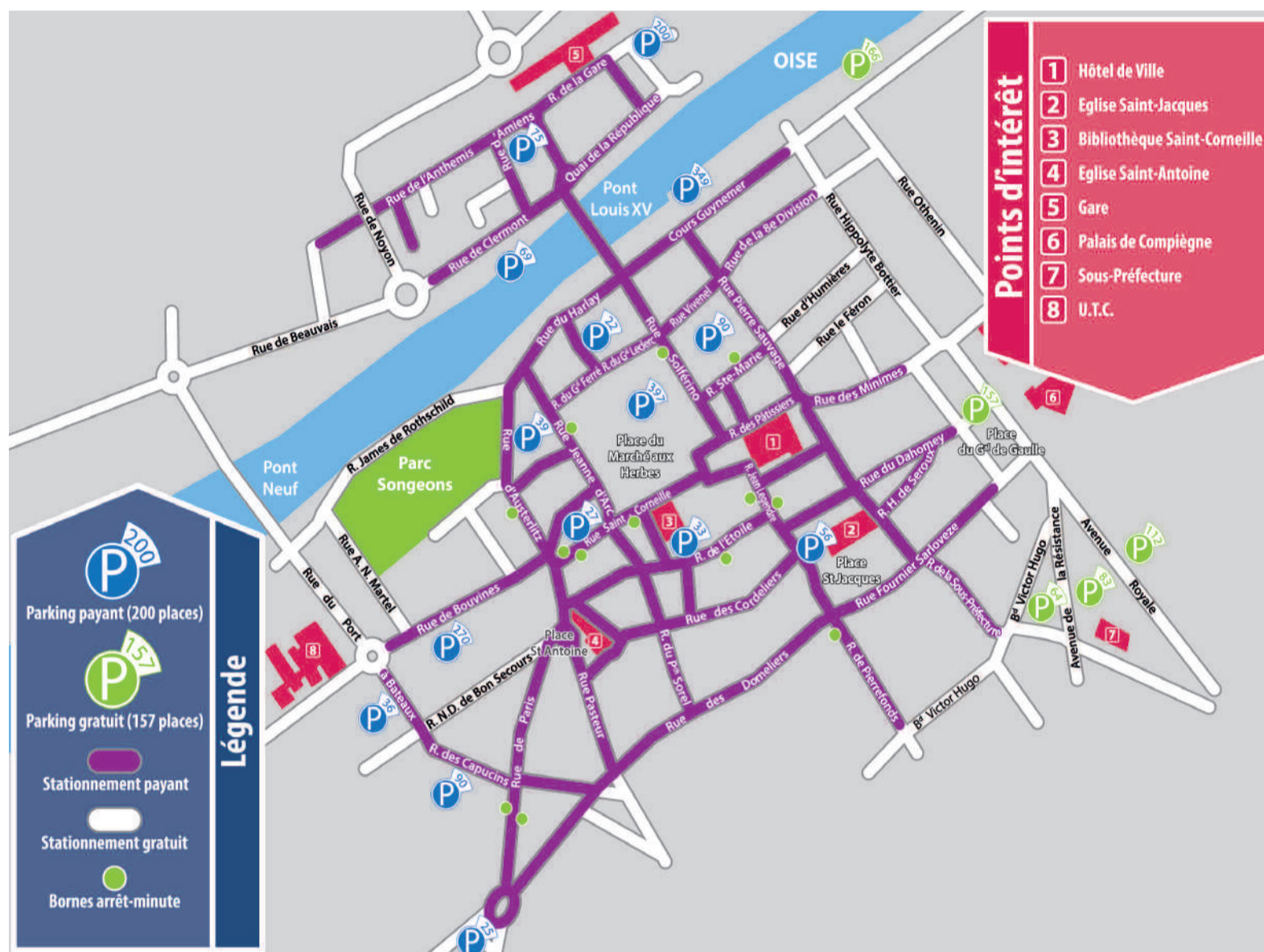
- 680 places gratuites dont 65 places pour les personnes à mobilité réduite.

- 24 bornes arrêt-minute permettent un stationnement gratuit de 30 minutes.

- 1 000 places de parking payantes en extérieur. La Ville vous offre la première demi-heure, une fois par jour, en rentrant votre numéro de plaque d'immatriculation sur l'horodateur. Le stationnement est limité à 2 heures, il faut compter 1,20 € de l'heure. Vous avez la possibilité de payer à distance avec le service Whoosh via votre smartphone.

- 1 400 places payantes en souterrain, le paiement est compté au 1/4 d'heure, le coût diffère selon le parking. Certains commerçants, en partenariat avec Indigo, vous offrent du stationnement.

- Stationnement résidentiel. Vous habitez dans le centre-ville ? vous avez droit à un stationnement résidentiel. Renseignements auprès de la Police Municipale 2 place de la Croix Blanche.



Une adresse mail pour lutter contre les trafics de stupéfiants

Les Compiégnois qui sont témoins d'un trafic de drogue dans leur immeuble, dans leur quartier ou qui en subissent les désagréments, peuvent désormais communiquer toute information utile aux services de la police nationale, par le biais d'une adresse mail : police.compiègne60.glt@gmail.com, un dispositif mis en place à l'initiative du

procureur de la République de Compiègne.

Dès réception du message, les agents de la police nationale pourront exploiter les informations transmises et, si besoin, reprendre contact avec l'auteur du mail pour obtenir plus de précisions. L'anonymat du citoyen sera garanti. ■

Centres aérés du 4 au 15 avril

Du 4 au 15 avril inclus, les centres aérés accueillent les enfants de 3 à 16 ans :

- Centre Jeanne d'Arc (3/6 ans) : école Jeanne d'Arc, rue de la Baguette
 - Centre Hammel (3/6 ans) : école Hammel, rond-point de la Victoire
 - Centre Hammel (6/16 ans) : école Hammel, rond-point de la Victoire
 - Centre Hersan (6/16 ans) : école Hersan, 3 rue Martel
 - Centre Pompidou (3/6 ans) : école maternelle, allée Pierre Coquerel
 - Centre Pompidou (6/16 ans) : école Pompidou B, allée Pierre Coquerel
- Les enfants y seront accueillis de 8h00 à

12h00 et de 13h30 à 18h00. Possibilité de cantine.

Si vous souhaitez inscrire votre enfant, une inscription est **obligatoire en mairie**, au service de la Vie scolaire (bureau 251), du 21 au 31 mars inclus.

Pour cette inscription, il convient de verser un acompte qui sera calculé en fonction des revenus.

Pour une première inscription, il convient de vous munir également du dernier avis d'imposition ou des trois derniers bulletins de salaire si la famille n'est pas imposable, du justificatif de domicile, du numéro d'allocation (CAFO) et du livret de famille.

Rens. au 03 44 40 72 85. ■

BRÈVES

• Mise à jour du guide des associations

Les associations compiégnaises ont reçu un questionnaire à renvoyer au service Communication de l'Agglomération de Compiègne afin qu'il puisse être procédé à la mise à jour du guide des associations qui paraît chaque année début septembre sur le site internet de la Ville de Compiègne : www.compiègne.fr

Les associations qui n'ont pas été destinataires de ce document sont invitées à se faire connaître auprès du service Communication au 03 44 40 73 87 ou par mail : sophie.musial@agglo-compiegne.fr

• Collectes de sang

Prochaines collectes : le mercredi 13 avril de 14h à 19h et le samedi 23 avril de 8h30 à 12h, dans les salles annexes 2 et 3 de l'Hôtel de Ville, 2 rue de la Surveillance. Rens. au 03 44 85 25 08.

• Service de garde des chirurgiens-dentistes

Le service de garde des chirurgiens-dentistes de l'Oise est désormais régulé par le SAMU. Il faut donc composer le 15 pour toute urgence dentaire : uniquement les dimanches et jours fériés, de 9h à 12h.

• Recensement militaire

Le recensement est obligatoire pour tous les jeunes Français dès leur 16^e anniversaire. Les intéressés ont trois mois pour se présenter en mairie, munis de leur carte nationale d'identité et du livret de famille. L'attestation qui leur sera délivrée sera nécessaire pour l'inscription aux examens et permis de conduire et leur permettra d'être inscrits d'office, à 18 ans, sur la liste électorale. Rens. au 03 44 40 72 30.

• Pharmacies de garde : 3237

• Smur : 15

Permanences

Lucien Degauchy, député de Compiègne-sud, tient ses permanences le lundi de 16h30 à 17h30 au centre de rencontres de la Victoire et de 18h15 à 19h au centre social, rue du Docteur Roux, le mercredi de 9h à 12h à l'Hôtel de Ville, le samedi de 9h à 10h à l'Hôtel de Ville et de 11h à 12h, au local du Puy d'Orléans au Clos des Roses, avenue du Général Weygand. ■

MÉMOIRE

Chroniques compiégnoises de la Grande Guerre

Dix-septième épisode du journal d'Adrienne Deforges.



Vendredi 4 septembre, 7 heures du matin : "Le Kaiser fait le siège de Paris !" a rapporté fièrement un officier allemand à Victoire. Je n'y crois pas. Ces messieurs sont irascibles et cherchent surtout à nous démoraliser.

4 heures de l'après-midi : Nous œuvrons au son du canon ; on se bat sur Verberie, Béthisy et Saint-Sauveur.

Samedi 5 septembre : Quand il est arrivé sur une civière, les yeux bandés, la manche gris verdâtre de sa veste encore poisseuse de sang frais, j'ai eu pitié. "Mutti !" Il réclamait sa mère, comme un enfant.

"C'est le lieutenant Von P. Il est, paraît-il, le fils du ministre des colonies de l'empire allemand. Pfff... Tu parles Charles... C'est un Bosch, ni plus ni moins." m'a soufflé Victoire en ôtant sa blouse.

"Adrienne, vient m'aider !" a ordonné papa. J'ai fixé ce visage sans regard, couvert de boue séchée. Seule, la bouche aux lèvres exsangues, semblait douée de vie. "Mutti !" répétait-il faiblement. J'ai ôté ses bottes, son pantalon en coton raide ou ce qu'il en restait, fuyant volontairement son sourire, laissant deviner deux fossettes enfantines au creux des joues. Émile... "Adrienne, prends note, s'il te plaît" a continué mon père en dégrafant la veste pour découvrir un torse d'athlète, fraîchement mutilé.

"A été atteint par trois projectiles, éclats d'obus ou balles de shrapnell :

1° Les deux tiers du bras gauche sont arrachés."

Papa a soulevé le bandeau un instant.

2° Yeux brûlés

3° Plaies pénétrantes abdominales : il existe à la base du thorax, du côté gauche, non loin de la ligne axillaire et en arrière d'elle, deux orifices recouverts d'une croûte noirâtre, un peu plus grands qu'une pièce d'un franc.

À son entrée à l'hôpital, le blessé est dans un état de choc prononcé : le faciès pâle, le pouls faible, hypotendu, à peine comptable, a des intermittences.

Température 39 degrés. Pouls 140.

Dimanche 6 septembre : "Ballonnement du ventre localisé à la région sous-ombilicale.

Température 39°2. Pouls 120, instable."

Le lieutenant a gémi dans son sommeil. Malgré l'opium

et la morphine, un rictus de douleur a gommé ses douces fossettes. Soudain, un cri sauvage m'a glacé le sang :

"Paris ! Nous vaincrons ! Paris ! Vive le Kaiser !"

"Tu t'apitoies sur le sort d'un barbare qui tuerait ton Émile et ton Lucien le sourire aux lèvres et la haine aux dents. Reprends-toi Adrienne."

J'ai bousculé Victoire en claquant la porte de la chambre pour ne plus entendre les hurlements du lieutenant Von P.

Lundi 7 septembre : Lit vide. Je sais déjà. J'ouvre le cahier resté sur la table nuit à la page du jour :

"Température 39 degrés. Pouls 120, très mauvais.

La faiblesse du blessé est extrême. Décédé le 7 septembre 1914."

Victoire s'est approchée de moi : "Il n'a que ce qu'il mérite. Dis-moi que tu n'iras pas à son enterrement ! Il faut choisir ton camp, Adrienne. J'ai choisi le mien. Infirmière c'est bien joli mais il y a des choses plus grandes que nous pouvons faire pour la France. Je t'en parlerai bientôt..." ■

Ce feuilleton est une fiction écrite par Ève Scavo des services culturels de la Ville, d'après les sources de la Société Historique de Compiègne : compiègne1914.fr, des Archives Municipales de Compiègne : archives.compiègne.fr et de la bibliothèque Saint-Corneille : bibliotheques.compiègne.fr et avec l'aide de Didier Dumay, Sophie Davril, Jacques Bernet, Erick Ducrocq, Sœur Marie-Antoinette et Sylvia Favry.

Co-directeur de la publication : Philippe Marini - Co-directeur de la publication : Françoise Trousselle
Réalisation : Service communication (ville de Compiègne) - Couverture : Photo © DR
Impression : Imprimerie de Compiègne - Régie publicitaire : LVC Communication - Tél. 06 11 59 05 32
Hôtel de Ville - BP 30009 - 60321 Compiègne
www.compiègne.fr

LEICHT
par
COCOON-IN

FRANKE BOSCH NEFF NOVY Miele Roblin SIEMENS RÖSLE

MEUBLES ET CREATIONS DE CUISINE
7, rue Jeanne d'Arc - 60200 COMPIEGNE - Tél : 03 44 86 32 09 - Fax : 03 44 86 31 16
email : cocoon.oise@orange.fr - www.cocooninternational.fr

BERNARD
notaires
compiègne

Place du Château
4, rue des Minimes
60200 Compiègne
03 44 207 200
<http://office-bernard.notaires.fr>

COMPIÈGNE, Triangle d'Or
Dans une résidence de bon standing, calme et sécurisée, soumis au statut de la copropriété, studio de 31m² offrant entrée avec placards, cuisine, séjour avec sortie sur le balcon, SDB avec WC. Box et cave. Proche écoles et commerces.
97 000 €
(+hon. négociation : 4.200€ soit 4,33%) **DPE : F**

À 10 minutes de COMPIÈGNE
Maison de plain pied comprenant entrée avec rangement, séjour salon avec cheminée, cuisine équipée, salle de douches, dressing et 2 chambres. Petit bureau à l'étage. Jardin avec terrasse.
175 000 €
(+hon. négociation : 6.600€ soit 3,77%) **DPE : F**

RUGGERI Un nom, trois adresses...

MOBALPA
CUISINES, BAINS & RANGEMENTS

239, rue des Métiers
JAUX
03 44 83 62 62
mobalpa.fr

MEUBLES • SALONS • LITÉS • DÉCORATIONS
RUGGERI
CRÉATEUR D'AMBIANCES DEPUIS 1946

Cinna Stresley TEMPUR
GRANGE burov ANDRE RENAUULT
hülsta CANAPES DUVIVIER PIERRE FREY PARIS

41, rue Notre Dame de Bon Secours
COMPIEGNE
03 44 20 11 61
ruggeri.fr

mon lit et moi
DORMEZ BIEN LA SEMAINE, PASSEZ UN BON WEEK-END

4, rue des Domeliers
COMPIEGNE
03 44 20 01 40
monlitetmoi.fr